RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 21914
Numéro SIREN : 479 894 750
Nom ou dénomination : ABILWAYS

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2021 sous le numéro de dépôt 152781

CREADEV INTERNATIONAL
Société par Actions Simplifiée à capital variable
Siège social : 64, boulevard de Cambrai
59100 ROUBAIX
493 504 302 RCS LILLE METROPOLE

ABILWAYS
Monsieur Bertrand LECLERCQ,
Président du Conseil d'Administration
35, RUE DU LOUVRE
75002 PARIS

Le 17 novembre 2021

Cher Bertrand,

Par la présente, je vous informe que Monsieur Julien CUVELIER (demeurant 102 résidence du Bois d'Achelles 59200 Tourcoing) est nommé en qualité de représentant permanent de la société CREADEV INTERNATIONAL au conseil d'administration de la société ABILWAYS, à compter du 18 novembre 2021.

Je vous prie de croire, Cher Bertrand, en l'assurance de ma considération distinguée.

CREADEV INTERNATIONAL
Bertrand de TALHOUET

ABILWAYS
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 14.194.580 €
Siège Social : PARIS (75002) – 35, rue du Louvre
479 894 750 RCS PARIS

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille dix-vingt-et-un,
Le dix-huit novembre,
A 8 heures 45,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** ») dans les locaux de la société CREADEV, 15 rue Louis le Grand 75002 Paris et par visioconférence, sur convocation en date du 3 novembre 2021 du Conseil d'administration.

Monsieur Bertrand LECLERCQ, en sa qualité de président du Conseil d'administration, préside l'Assemblée (le « **Président** »).

…/…

Le bureau constate que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent 1.344.602 actions sur les 1.344.604 actions ayant le droit de vote, soit au moins un cinquième des actions ayant droit de vote pour les délibérations de la compétence de l'assemblée générale ordinaire.

Les quorum requis par la loi et les statuts étant atteints, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

…/…

Le Président déclare la séance ouverte.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires les documents prévus par la loi.

…/…

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- constatation de la démission d'administrateurs,
- …/…
- nomination d'administrateurs,
- pouvoirs pour les formalités.

…/…

PREMIERE RESOLUTION – Constatation de la démission d'administrateurs

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate la démission de la société CREADEV, représentée par Madame Chantal TOULAS et de Messieurs Gilles POIRIEUX et Didier SEILLIER de leur mandat d'administrateurs, à compter de ce jour.

L'assemblée générale les remercie pour leur action au sein de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

…/…

TROISIEME RESOLUTION – Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité d'administrateur :

Madame Marie SERMADIRAS de POUZOLS de LILE,
née le 17 octobre 1989 à Paris (8ème),
de nationalité française,
demeurant 4 rue du Cirque 75008 PARIS,

pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Madame Marie SERMADIRAS de POUZOLS de LILE a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait les fonctions d'administrateur et qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité d'administrateur :

Madame Soumia BELAÏDI, nom d'usage MALINBAUM,
Née le 8 avril 1961 à Saint-Quentin (02)
De nationalité française,
Demeurant 17 rue des Acacias 75017 Paris

pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Madame Soumia BELAÏDI, nom d'usage MALINBAUM, a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait les fonctions d'administrateur et qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

<u>CINQUIEME RESOLUTION</u> – Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité d'administrateur :

Monsieur Arnaud DE LACOSTE DE LAVAL,
né le 4 septembre 1971 à Saint-Mandé (94)
de nationalité française
demeurant 26 rue du Bac 92600 Asnières,

pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Monsieur Arnaud DE LACOSTE DE LAVAL a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait les fonctions d'administrateur et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

<u>SIXIEME RESOLUTION</u> – Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité d'administrateur :

La société CREADEV INTERNATIONAL, représentée par Monsieur Julien CUVELIER,
société par actions simplifiée à capital variable
dont le siège social est à ROUBAIX (59100), 64 boulevard de Cambrai,
immatriculée au RCS Lille Métropole sous le numéro 493 504 302,

pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La société CREADEV INTERNATIONAL, représentée par Monsieur Julien CUVELIER, a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait les fonctions d'administrateur et qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

<u>SEPTIEME RESOLUTION</u> - Pouvoirs pour les formalités

Tout pouvoir est donné, avec faculté de subdélégation, à chaque membre du bureau porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toute formalité découlant des décisions de la présente assemblée générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Monsieur Bertrand LECLERCQ
Le Président

DocuSigned by:
Bertrand Leclercq
CA5C0081D11449B...